



Agenda Novembre 2025

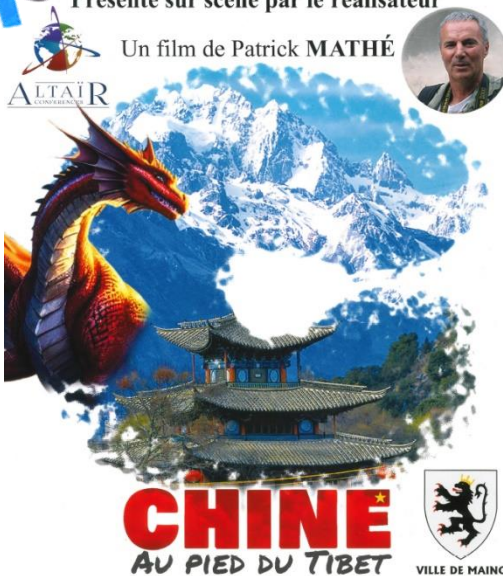
- **1^{er} novembre** : Toussaint
- **11 novembre** : Armistice 14-18
Commémoration au monument aux morts à 10h00 avec les scolaires et défilé aux cimetières
- **11 novembre** : Remise des prix aux diplômés – 11H30 – salle Aragon
- **18 novembre** : Conférence sur la chine– RDV à 19H30 à la salle Aragon
- **25 novembre** : Sainte Catherine

INFOS PRATIQUES

- Inscription au Concours des Illuminations de Noël du 18 novembre jusqu'au 13 décembre à l'accueil de la Mairie ou par mail à accueil@maing.fr
- Inscription et réinscription pour le cadeau de la fête des mères : date butoir le 1er mars 2026.

Présenté sur scène par le réalisateur

Un film de Patrick MATHÉ



CHINE
AU PIED DU TIBET
Mardi 18 novembre - 19h30
SALLE ARAGON - MAING
(ou salle Lohberger en cas de travaux)



Colis de Noël 2025 : la distribution du colis de Noël aux aînés se fera à la salle Aragon le jeudi 18 décembre. Vous recevrez une invitation à vous présenter à une heure précise, qu'il faudra respecter.

L'entreprise COLAS vous informe des travaux d'eau potable de la rue Leon Rucart entre le numéro 1 et 44

Démarrage des travaux : 17/11/2025
Durée des travaux d'adduction d'eau potable : 13 semaines
Horaires de chantier : 8h00-12h00 12h45-16h15

Circulation et accès :

- La rue Leon Rucart sera barrée pendant toute la durée des travaux.
- Les riverains pourront accéder à leur domicile en voiture par l'un ou l'autre côté du chantier, selon l'avancement des travaux sauf dans l'emprise des travaux (zone glissante en rouge).
- L'accès piétons est maintenu en permanence pendant la durée des travaux.
- Merci de respecter la signalisation mise en place et les consignes du chef de chantier sur place.

RAPPEL



Il est rappelé que les propriétaires de chiens ont l'obligation de ramasser immédiatement les déjections canines faites sur le domaine public. Tout contrevenant pris sur le fait s'expose à une amende. Merci de votre civisme !

LUTTE CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE

Avez-vous bien protégé vos oiseaux ?



Message à l'attention des petits détenteurs d'oiseaux (basse-cour, oiseaux de particuliers et d'ornement)

En cas de mortalité anormale de vos oiseaux, conservez les cadavres, isolez-les, protégez-les et contactez votre vétérinaire ou votre direction départementale de la protection des populations.

Plus d'information : agriculture.gouv.fr/tout-ce-qui-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire

1. en niveau de risque « élevé », mettre à l'abri vos oiseaux dans un environnement fermé. Éviter de les vendre/donner ou de les déplacer ;
2. surveiller quotidiennement vos oiseaux et contactez votre vétérinaire en cas de signes nerveux ou respiratoires ou en cas de changement de comportement ;
3. protéger le stock d'aliments, de litière de l'humidité et aussi de tout risque de contamination (contact avec d'autres oiseaux) y compris pour l'eau et les abreuvoirs ;
4. ne pas se rendre dans des élevages de volailles, y compris des petites fermes avec vente de produits sur place, sans prendre de précautions (nettoyer vos vêtements avant et après la visite, ne pas toucher le matériel de l'élevage ni les oiseaux...) ;
5. nettoyer et désinfecter régulièrement l'endroit où vivent les oiseaux et l'équipement utilisé pour leur entretien. Pour ce faire, ne jamais utiliser d'eau de surface (mare, ruisseau, eau de pluie...) ;
6. déclarer vos oiseaux à la mairie. Plus de renseignements : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Le Maire informe les personnes âgées de 60 ans et plus, non imposables sur le revenu qu'elles peuvent bénéficier d'un certain nombre de voyages sur les lignes desservies par TRANSVILLES. Celles-ci sont invitées à se présenter :

en MAIRIE – Bureau du C.C.A.S. du 10 novembre au 05 décembre 2025 - sauf le mercredi
munies de leur avis de non-imposition sur le revenu afférent à l'année 2024.

Ces titres de transport sont délivrés avec une participation à hauteur de 50 % par bénéficiaire (2 titres de 10 trajets), les 50 % restants sont pris en charge par le CCAS - Paiement à la remise des titres (janvier/février 2026).



Depuis plusieurs années maintenant, nous vous proposons de jouer le rôle de Père Noël et de fabriquer des boîtes cadeaux à destination des bénéficiaires de l'association Midi Partage.

VOTRE MISSION SI VOUS L'ACCEPTEZ :

1



Vous munir d'une boîte à chaussures vide.

3

Emballer la boîte comme un cadeau de Noël.

4

Noter sur l'emballage si c'est à destination d'un homme, d'une femme ou d'un enfant.

2

La remplir :

- d'un peu de chaleur (une écharpe, une paire de gants, un bonnet,...)
- de petites douceurs (sablés, bonbons, produit alimentaire non périssable)
- de bonnes senteurs (gel douche, dentifrice, savon...)
- d'un peu d'évasion (livre, jeux, magazine, crayons, carnet...)
- d'une jolie attention (petit mot, carte de vœux, petit dessin de votre enfant).

5

Déposer votre boîte à l'accueil de la mairie de Maing jusqu'au 16 décembre 2025

MERCI D'AVANCE AUX GENEREUX PERES NOEL MAINGEOIS

